

Les fiches pratiques

La découverte professionnelle en classe de 3^e Option facultative de 3 heures

Un nouvel enseignement ...

trois axes de découverte : métiers, organisations, lieux et modalités de formation



La découverte professionnelle est **proposée à tous les élèves de troisième**, à titre d'option facultative.

Elle permet d'avoir une **première approche du monde des métiers**, d'élargir et de compléter la culture générale.

C'est un enseignement qui **participe à l'éducation à l'orientation et à la citoyenneté**

Elle donne aux élèves des **connaissances** qui leur permettront, le moment venu, d'opérer **des choix plus éclairés dans la construction de leur parcours de formation**.

Des activités variées, des organisations diverses

(séances, hebdomadaires ou groupées en fonction du projet de l'équipe)

- Découverte **de parcours professionnels**
- **Recherche d'information** et analyse de documents écrits, audiovisuels, multimédia
- Des **situations pratiques et actives** : visites et / ou stages en entreprise, dans les lycées, ...
- **Élaboration de documents variés** (CD-rom, revue de presse, reportage, ...)
- **Mise en commun des expériences** des élèves.



Une option valorisée dans le nouveau diplôme national du brevet



L'évaluation de la découverte professionnelle porte sur :

- **l'implication de l'élève** et sa contribution au travail collectif ;
- **l'acquisition des compétences et connaissances** inscrites dans les orientations pédagogiques ;
- **l'analyse des situations** observées.

Les évaluations seront prises en compte dans le nouveau diplôme national du brevet.